

ELECTRICITE DE FRANCE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 NOVEMBRE 2014

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de soumettre à vos suffrages diverses modifications des statuts de votre société (« EDF » ou la « Société ») destinées notamment à refléter des évolutions législatives et réglementaires récentes ainsi que nos propositions de nominations des membres du conseil d'administration d'EDF.

Résolutions à titre extraordinaire

Première résolution – Mise à jour des statuts

Les modifications qui vous sont proposées ont pour objet de mettre à jour les statuts afin de refléter des évolutions législatives et réglementaires issues notamment de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique et de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014 relative au droit des sociétés.

Ces modifications, d'ordre technique, concernent les articles 1 (« *Forme* »), 14 (« *Présidence du conseil d'administration et direction générale* »), 16 (« *Pouvoirs du conseil d'administration* »), 18 (« *Conventions réglementées* ») et 20 (« *Assemblées générales* »).

Deuxième résolution - Modification de l'article 13 des statuts

La deuxième résolution qui vous est proposée vise à modifier l'article 13 (« *Conseil d'administration* ») des statuts pour tenir compte des règles nouvelles relatives à la composition du conseil d'administration de votre Société telles qu'elles résultent de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 précitée, que votre Conseil a décidé de mettre en œuvre à la date de cette Assemblée générale.

En vertu de ces nouvelles dispositions, votre Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois à dix-huit membres conformément au titre II de l'ordonnance.

Le conseil d'administration comprendra un représentant de l'Etat désigné en application des dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 20 août 2014. Il comprendra également des membres nommés par l'Assemblée générale conformément aux dispositions de l'article L. 225-18 du code de commerce et sur proposition de l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance, ainsi qu'un tiers de représentants des salariés élus conformément aux dispositions de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public.

La résolution qui vous est proposée prévoit également une réduction de la durée des mandats des administrateurs à quatre ans, en ligne avec les pratiques de place (contre une durée de cinq ans prévue aujourd'hui dans les statuts). Par exception, il est proposé de fixer à cinq ans la durée du premier mandat des administrateurs représentant les salariés qui entrera en vigueur après la présente Assemblée et que le mandat des administrateurs nommés par votre Assemblée prenne fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Troisième résolution - Modification de l'article 15 des statuts

La troisième résolution soumise à vos suffrages a pour objet de modifier l'article 15 (« *Délibérations du conseil d'administration* ») des statuts afin de prévoir que le conseil d'administration peut être convoqué par la majorité de ses membres ou, s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, que le tiers au moins des

membres du conseil d'administration peut demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé.

Quatrième résolution - Modification des articles 24 et 25 des statuts

Il est proposé à l'Assemblée une réorganisation des articles 24 et 25 des statuts d'EDF afin de distinguer clairement ce qui relève de l'affectation des résultats de la Société (article 24 – « *Affectation des résultats* ») d'une part, des modalités de paiement des distributions aux actionnaires (article 25 – « *Paiement des dividendes* ») dont l'intitulé devient (« *Modalités de paiement des distributions* ») d'autre part.

Il vous est en outre proposé, aux termes de la quatrième résolution, d'introduire dans les statuts une disposition nouvelle à l'article 25 (« *Modalités de paiement des distributions* ») visant à offrir à l'Assemblée générale la faculté de décider une distribution aux actionnaires par remise d'actifs de la Société, par exemple par la remise d'actions détenues en portefeuille par EDF. Cette faculté viendrait s'ajouter à la possibilité qu'ont déjà les actionnaires de bénéficier d'une option de paiement en actions EDF pour le dividende et l'acompte sur dividende.

Les modalités de paiement de l'ensemble des distributions qui pourront être décidées par l'Assemblée générale seraient en conséquence définies au cas par cas par l'Assemblée décidant la distribution.

Résolutions à titre ordinaire

Résolutions 5 à 15 – Nomination et renouvellement d'administrateurs

Les mandats de la totalité des membres de votre conseil d'administration viennent à échéance le 22 novembre prochain et il convient en conséquence de statuer sur la nomination et/ou le renouvellement des administrateurs.

Par ailleurs, l'ordonnance précitée du 20 août 2014 est venue modifier les règles applicables à la composition des organes sociaux des entreprises dont le capital est détenu, en tout ou en partie, par l'Etat. En vertu de ces règles nouvelles, votre Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois à dix-huit membres conformément aux dispositions du titre II de l'ordonnance.

Le conseil d'administration de votre Société comprendra un représentant de l'Etat désigné en application des dispositions de l'article 4 de l'ordonnance du 20 août 2014. Il comprendra également des membres nommés par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de l'article L. 225-18 du code de commerce et sur proposition de l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 6 de l'ordonnance, ainsi qu'un tiers de représentants des salariés élus conformément aux dispositions du chapitre 2 du titre II de la loi du 26 juillet 1983.

En application de ces dispositions, il vous est proposé, aux termes des résolutions numérotées 5 à 15, de nommer ou renouveler un nombre total de onze administrateurs.

Monsieur Régis Turrini, Commissaire aux participations de l'Etat, est désigné en tant que Représentant de l'Etat au conseil d'administration d'EDF et les six administrateurs représentant les salariés ont été élus conformément aux dispositions du titre II de la loi du 26 juillet 1983.

Dans ce cadre, nous vous proposons donc de renouveler les mandats d'administrateurs de Mesdames Marie-Christine LEPETIT et Colette LEWINER, et de Messieurs Olivier APPERT, Philippe CROUZET, Bruno LAFONT, Bruno LECHEVIN et Christian MASSET et de nommer en qualité d'administrateurs Madame Laurence PARISOT et Messieurs Jean-Bernard LEVY, Gérard MAGNIN et Philippe VARIN, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014, et pour une durée qui prendra fin, en application de la modification de l'article 13 des statuts qui vous est proposée aux termes de la deuxième résolution, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous vous présentons ci-dessous un bref curriculum vitae des personnalités dont le renouvellement est soumis à votre vote :

Olivier APPERT : né le 9 avril 1949 à Paris (France),

Olivier Appert est ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur général des Mines. Il débuta sa carrière au service des Mines de Lyon. Après avoir occupé différents postes au ministère de l'Industrie et au cabinet du Premier ministre, il fut ensuite nommé Directeur adjoint du cabinet du ministre chargé de l'Industrie de 1984 à 1986. En 1987, il prit la responsabilité de la stratégie de la société Télécommunications Radioélectriques et Téléphoniques (TRT). Nommé en 1989 Directeur des hydrocarbures au ministère de l'Industrie, Olivier Appert rejoignit en 1994 la Direction Générale de l'IFP où il prit en charge les activités de recherche et développement. En 1998, il fut Directeur Général d'Isis, holding technologique dont IFP était actionnaire majoritaire. En 1999, il devient Directeur de la Coopération long terme et de l'analyse des politiques énergétiques au sein de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Depuis 2003, il est Président-Directeur Général d'IFP devenu en juillet 2010 IFP Energies Nouvelles (IFPEN). Il est également administrateur de Technip et de CGG depuis 2003. Il est par ailleurs Président du Conseil français de l'énergie et membre de l'Académie des technologies depuis 2013. Il est administrateur d'EDF depuis juin 2013.

Philippe CROUZET : né le 18 octobre 1956 à Neuilly-sur-Seine (France),

Philippe Crouzet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA). Ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat, il exerça la plus grande partie de sa carrière chez Saint-Gobain, qu'il rejoignit en 1986. Il fut successivement Directeur du Plan, Directeur Général des Papeteries de Condat, Délégué Général en Espagne et au Portugal et Directeur de la Branche Céramiques Industrielles. De 2000 à 2004, il occupa le poste de Directeur Général adjoint en charge des Finances, des Achats et des Systèmes d'Information. Il fut Directeur Général adjoint du groupe en charge du Pôle Distribution Bâtiment, avant de rejoindre Vallourec, leader mondial des tubes en acier pour les marchés de l'énergie. Membre du Conseil de surveillance de Vallourec depuis avril 2008, il devint Président du Directoire du groupe en avril 2009. Il est par ailleurs vice-Président de l'Institut de l'entreprise et administrateur du Théâtre national de l'Opéra-Comique et du Théâtre de la Ville (Paris). Il est administrateur d'EDF depuis novembre 2009.

Bruno LAFONT : né le 8 juin 1956 à Boulogne-Billancourt (France),

Bruno Lafont est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA). Il commença sa carrière au sein du groupe Lafarge en 1983 occupant plusieurs postes à la Direction Financière et à l'International. En 1995, il devint Directeur Général adjoint Finance du groupe et rejoignit le Comité exécutif. En 1998, il devint Président de l'activité Plâtre. En 2003, il fut nommé Directeur Général délégué du groupe, puis administrateur en 2005. Nommé Directeur Général en 2006, il devient Président-Directeur Général de Lafarge en 2007. Il est administrateur d'ArcelorMittal depuis 2011. Il est membre du Comité exécutif du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) depuis novembre 2013 et Président de la Commission développement durable du MEDEF depuis janvier 2014. Il est administrateur d'EDF depuis mai 2008.

Bruno LECHEVIN : né le 27 janvier 1952 à Sallaumines (France),

Bruno Léchevain est titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'Institut d'études politiques de Paris. Il débuta sa carrière chez EDF et exerça par la suite différents mandats syndicaux. Secrétaire fédéral de la fédération Gaz-Électricité CFDT de 1983 à 1988, il en fut Secrétaire Général en 1988 et membre du bureau

national de la confédération CFDT de 1988 à 1997 puis Secrétaire fédéral de la fédération Chimie-Énergie (1997-1999). Parallèlement, il fut membre du Haut Conseil du secteur public de 1992 à 1999. Nommé en 2000, pour deux ans, commissaire de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), son mandat fut renouvelé pour six ans. Délégué Général du médiateur national de l'énergie de mars 2008 à mars 2013, il exerça en parallèle le rôle de Conseiller spécial auprès du Président de la CRE. Bruno Léchevin est également Vice-président, membre fondateur d'Électriciens sans frontières, organisation intervenant dans le domaine de l'accès à l'énergie et à l'eau dans les pays en développement. Ses principaux domaines d'intervention sont les marchés de l'énergie, la régulation, l'efficacité énergétique et la protection des consommateurs d'énergie. Nommé administrateur au sein du Conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en février 2013, il en devint le Président en mars 2013. Il est administrateur d'EDF depuis mai 2013.

Marie-Christine LEPETIT : née le 27 août 1961 à Morlaix (France),

Marie-Christine Lepetit est ancienne élève de l'École Polytechnique et de l'École nationale d'administration (ENA). En 1987, elle a intégré l'Inspection générale des finances où elle a exercé des fonctions d'audit et de conseil. Puis en 1991, elle a été recrutée par Jean Lemierre à la Direction Générale des impôts pour y mettre en place un contrôle de gestion. Elle fut responsable des travaux de synthèse au service de la législation fiscale en janvier 1995 avant de rejoindre le cabinet du Premier ministre Alain Juppé comme conseiller technique en fiscalité et études macroéconomiques puis en fiscalité et PME de 1995 à 1997. Elle poursuit sa carrière à la Direction Générale des impôts pour améliorer la qualité de service (déclaration pré-remplie, télé-procédures, certification). Elle fut nommée Directrice de la législation fiscale au ministère de l'Économie et des finances en 2004 et a accompagné à ce titre les réformes fiscales de 2004 à 2012. En parallèle, elle a co-présidé le groupe de travail sur la réforme du financement de la protection sociale en 2006 et co-signé le rapport de la conférence d'experts sur la contribution climat énergie présidée par Michel Rocard. Elle a également participé au Comité pour la réforme des collectivités locales présidé par Edouard Balladur comme Directeur associé et a été membre de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie publique présidée par Lionel Jospin. Elle est Chef du service de l'Inspection générale des finances rattaché au ministre de l'Économie, de l'industrie et du numérique et au ministre des Finances et des comptes publics depuis mars 2012. Elle est également membre du Conseil d'administration de la Fondation Nationale des Sciences Politiques depuis 2013. Elle est administratrice d'EDF depuis mai 2012.

Colette LEWINER : née le 19 septembre 1945 au Caire (Egypte),

Colette Lewiner est ancienne élève de l'École Normale Supérieure et agrégée de physique et docteur ès sciences. En 1979, elle rejoint Electricité de France et créa en 1989 la Direction du Développement et de la Stratégie Commerciale, devenant ainsi la première femme nommée en tant que Directeur chez EDF. De 1992 à 1998, elle fut Président-Directeur Général de SGN, société d'ingénierie nucléaire, filiale d'Areva. En 1998, elle rejoint Capgemini pour créer puis diriger jusqu'en juin 2012 le secteur global Energy and « Utilities ». Depuis juillet 2012, elle exerce, en tant que gérante de la société Cowin, les fonctions de conseillère dans le domaine de l'énergie. Elle est en outre Présidente non exécutive de TDF (SAS) depuis 2010, membre de l'Académie des Technologies et membre du Comité Stratégique de la Recherche rapportant directement au Premier Ministre français depuis 2013. Elle est administratrice au sein du groupe Bouygues et des sociétés Eurotunnel, Nexans, TGS Nopec (Norvège) et Crompton Greaves (Inde). Elle est administratrice d'EDF depuis avril 2014.

Christian MASSET : né le 23 janvier 1957 à Sète (France),

Christian Masset est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris ainsi que de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC). Ancien élève de l'École nationale d'administration

(ENA), il débuta sa carrière à la Direction des Affaires politiques du ministère des Affaires étrangères en 1984. En 1987, il fut nommé Premier secrétaire auprès de l'Ambassade de France à Londres, avant de rejoindre, en 1989, la Direction des Affaires économiques du ministère des Affaires étrangères à Paris. De 1991 à 1994, il fut Premier conseiller auprès de l'Ambassade de France à Pretoria, puis, de 1994 à 1997, Conseiller à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. De 1997 à 1999, il exerça la fonction de Conseiller technique auprès du cabinet du ministre des Affaires étrangères. Ministre conseiller auprès de l'Ambassade de France à Rome entre 1999 et 2002, il fut Représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Union européenne entre 2002 et 2007, puis fut nommé Directeur des Affaires économiques et financières du ministère des Affaires étrangères. En 2009, il fut nommé Directeur de la Direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats. A ce titre, il occupa les fonctions de Président du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger ainsi que du groupement d'intérêt public France coopération internationale. Il fut également membre du conseil d'orientation stratégique de l'Institut français. De janvier 2012 à juillet 2014, il fut Ambassadeur de France au Japon. Depuis le 1^{er} août 2014, M. Masset est Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et du développement international. Il est administrateur d'EDF depuis le 26 septembre 2014.

Nous vous présentons ci-dessous un bref curriculum vitae des personnalités dont la nomination est soumise à votre vote :

Jean-Bernard LEVY : né le 18 mars 1955 à Suresnes (France),

Jean-Bernard Lévy est ancien élève de l'École Polytechnique et de Telecom ParisTech. Il débuta sa carrière à France Télécom en 1979 en tant qu'ingénieur à la Direction d'Angers jusqu'en 1982 puis à la Direction du Personnel du siège. En 1986, il fut nommé Conseiller au cabinet de Gérard Longuet, ministre délégué aux postes et télécommunications. De 1988 à 1993, Jean-Bernard Lévy dirigea l'activité Satellites de télécommunications de Matra Espace qui devint Matra Marconi Space en 1990. De 1993 à 1994, il dirigea le cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur. En 1995, il fut nommé Président-Directeur Général de Matra Communication. En 1998, il rejoignit Oddo et Cie comme Directeur Général puis associé-gérant. À l'été 2002, Jean-Bernard Lévy fut nommé Directeur Général de Vivendi avant de devenir en avril 2005 Président du directoire, fonction qu'il occupa jusqu'à juin 2012. Il est Président-Directeur Général de Thales depuis le 20 décembre 2012. Il est également administrateur de Vinci, de Société Générale, de DCNS et de l'Institut Pasteur, Président de l'Institut Mines-Télécom, Vice-président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) et membre du conseil d'orientation de A.T. Kearney Paris.

Gérard MAGNIN : né le 14 février 1951 à Héricourt (France),

Gérard Magnin est licencié en Sciences Economiques de l'Université de Besançon, titulaire d'un diplôme en Génie Electrique de l'Université de Belfort et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures (D.E.S.) de Sciences Economiques de l'Université Lyon II. Après avoir enseigné durant huit ans les Sciences économiques et sociales, il fut Délégué régional de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour la région de Franche-Comté de 1985 à 1994. Fondateur en 1990 du réseau européen de villes Energy Cities, Gérard Magnin en fut le Délégué général de 1994 à juin 2014. Il est également membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de Franche-Comté.

Laurence PARISOT : née le 31 août 1959 à Luxeuil-les-Bains (France),

Laurence Parisot est titulaire d'une maîtrise de droit public de l'Université de Nancy II, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un DEA d'Etudes Politiques de l'Institut d'études politiques. Elle débuta sa carrière professionnelle en 1983 en tant que Collaboratrice d'Alain Lancelot, Président du CEVIPOF (Centre d'Etudes de la Vie Politique Française). En 1985, elle entra en tant que

chargée d'études à l'Institut de sondages Louis Harris dont elle deviendra Directeur Général en 1986. En 1990, elle rejoint l'Institut de sondages et d'études de marchés IFOP et en est nommée Présidente Directrice Générale. Aujourd'hui elle est Vice-présidente du Directoire du Groupe Ifop. En 2005, elle fut élue Présidente du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France) et réélue en 2010. Par ailleurs, elle est administrateur de BNP Paribas et de la COFACE et membre du Conseil de surveillance de Fives et de Michelin. Laurence Parisot est membre du Conseil Economique, Social et Environnemental et préside le Conseil Scientifique de la Fondapol.

Philippe VARIN : né le 8 août 1952 à Reims (France),

Philippe Varin est ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris. Il a rejoint le groupe Péchiney en 1978 en tant que chercheur et a ensuite occupé différents postes de direction au sein de ce Groupe (contrôle de gestion, stratégie, direction de projet) avant d'être nommé en 1995 Vice-président de la Division Rhenalu puis Directeur Général du secteur de l'aluminium et membre du Comité exécutif du Groupe en 1999. En 2003, il a rejoint le groupe sidérurgique anglo-néerlandais Corus en tant que Chief Executive Officer. Il a été Président de la Confédération Européenne des producteurs mondiaux d'acier (Eurofer) de 2006 à 2008. Nommé Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën en juin 2009, il a quitté le Groupe en juin 2014. Il est actuellement administrateur de Saint Gobain, Président du Cercle de l'Industrie et Représentant spécial du ministre des Affaires étrangères et du développement international pour les pays de l'ASEAN (Association des nations du sud-est asiatique).

Seizième résolution - Jetons de présence alloués au conseil d'administration

Compte tenu de la future composition du conseil d'administration soumise à vos suffrages et des règles nouvelles résultant de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014, il est proposé d'augmenter l'enveloppe de jetons de présence alloués au conseil pour l'exercice 2014 pour la porter à 226.000 euros, et de fixer l'enveloppe annuelle de jetons de présence alloués au conseil pour 2015 et les années ultérieures à 440.000 euros.

L'augmentation proposée tient compte de l'accroissement du nombre d'administrateurs qui percevront des jetons de présence, hors représentants des salariés qui exercent leur mandat à titre gratuit en vertu de la loi, et du programme de travail du conseil d'administration et de ses comités.

Résolution A : Jetons de présence alloués au conseil d'administration - Résolution proposée par le Conseil de Surveillance du FCPE Actions EDF et examinée par le Conseil d'administration d'EDF lors de sa séance du 29 octobre 2014 qui ne l'a pas agréée

Le Conseil de surveillance du FCPE Actions EDF a adressé à la Société une demande d'inscription d'un projet de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée visant à revoir à la baisse le montant de l'enveloppe de jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration pour la fixer à 100.000 euros pour l'exercice 2014 et les années ultérieures, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Exposé des motifs du FCPE Actions EDF : « *Le document de référence 2013 indiquait que la part variable liée à l'assiduité des administrateurs s'élevait à 100.000 euros et qu'une part fixe identique leur était réservée. La proposition vise d'une part à diminuer de moitié l'enveloppe globale et de la limiter aux administrateurs présents. Par ailleurs seuls les administrateurs indépendants seraient concernés par ces jetons, les administrateurs représentants l'Etat devant rester dans ce rôle comme auparavant.* »

Ce projet de résolution a été examiné par le Conseil d'administration d'EDF lors de sa séance du 29 octobre 2014 qui ne l'a pas agréé.

Résolution à titre ordinaire et extraordinaire

Dix-septième résolution – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Conseil d'administration.